



QUI POUR VOUS ACCOMPAGNER A L'EXPORT

Acteurs institutionnels français et services de l'Etat

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA)

Au sein du MASA, deux directions générales peuvent vous accompagner sur vos sujets export :

- **La Direction Générale de l'Alimentation (DGAL)**

La DGAL veille à la sécurité et à la qualité des aliments à tous les niveaux de la chaîne alimentaire en lien avec les services déconcentrés de l'Etat, les DRAAF et les DDPP.

Au niveau national, elle participe à l'élaboration de la réglementation européenne et est responsable de sa transposition en droit national.

Au niveau international, elle assure la promotion des modèles alimentaires, sanitaires et phytosanitaires et suit les travaux de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) menés dans le cadre des accords sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS). Elle assure le suivi des sujets SPS dans les accords commerciaux conclus entre l'Union européenne (UE) et les pays tiers. Elle gère la gestion de l'ensemble des urgences sanitaires sur le plan national ou à l'import/export.

- **La Direction Générale de la Performance Economique et Environnementale des entreprises (DGPE)**

La DGPE a pour objectif stratégique de stimuler l'activité économique des entreprises. Elle définit entre autres les moyens visant à améliorer la compétitivité des entreprises des filières agricoles et agroalimentaires : rayonnement de la marque institutionnelle « Taste France », défendre et promouvoir les intérêts offensifs et défensifs français dans les négociations des accords commerciaux (hors accord SPS), suivi des programmes de financement européens.

La Direction Générale du Trésor (DGT)

La DG Trésor traite de sujets européens et internationaux, elle défend les positions françaises dans les enceintes compétentes en matière financière et commerciale. Elle s'appuie pour cela sur ses services économiques, présents sur tous les continents.

Elle accompagne les entreprises pour mieux tirer profit de la politique commerciale de l'UE, elle présente les principaux outils publics susceptibles de fournir aux entreprises françaises des financements ou des soutiens à l'export, aux différentes étapes de leurs projets. Elle assure la coordination de tous les acteurs impliqués (Business France, Bpifrance, Agence française de Développement) pour offrir les meilleures chances de concrétiser leurs ambitions à l'international.

Site internet : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Les Conseillers aux Affaires Agricoles (CAA)

Les CAA sont des acteurs-clés du dispositif gouvernemental de soutien à l'export. Leurs missions sont nombreuses : décrypter les marchés étrangers, accompagner les opérateurs économiques à l'international, négocier avec les autorités sanitaires ou économiques locales pour lever des barrières tarifaires et non tarifaires. Ils suivent également les sujets SPS, en lien avec la DGAL (ex : cas de la fièvre aphteuse). Enfin, ils défendent les intérêts des entreprises françaises à l'international et sont relais des positions du MASA.

FranceAgriMer (FAM)

FranceAgriMer est un établissement public administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de l'agriculture. FranceAgriMer est un lieu d'information, d'échanges, de réflexions stratégiques, d'arbitrage et de gestion pour les filières françaises de l'agriculture et de la pêche, rassemblées au sein d'un même établissement.

FranceAgriMer accompagne l'internationalisation des filières agricoles et agro-alimentaires et les éclaire sur les marchés à l'export, notamment en conduisant des actions tendant à valoriser l'offre française et à faciliter l'accès des exportateurs aux marchés internationaux. Il organise la concertation entre l'administration et les organisations professionnelles sur les questions d'accès, de maintien et de facilitation de marchés afin de prioriser les négociations à mener.

FranceAgriMer gère la plateforme EXPADON 2, **l'outil de référence pour toutes les exportations à destination des pays tiers pour lesquelles il ne s'applique pas d'accord au niveau de l'Union Européenne.**

Site internet : <https://www.franceagrimer.fr/international>

Douanes françaises

Experte par définition du dédouanement, des droits de douane et des flux transfrontaliers, la Douane française mobilise ses équipes pour offrir des solutions concrètes, gratuites et adaptées à tous les profils d'entreprises, de la petite structure qui se lance dans l'import/export, jusqu'aux grands groupes internationaux, en leur proposant son appui et son analyse.

La douane française est un point d'entrée rapide et fiable pour connaître les mesures tarifaires et les formalités douanières. Pour des besoins plus complexes, les experts douaniers en région réalisent des diagnostics individuels et proposent des solutions adaptées à la nature des flux, aux filières et aux pays ciblés.

La Douane française agit aussi à l'étranger. Elle dispose d'un réseau d'**attaché douaniers** au sein des ambassades. Ces experts détachés suivent en temps réel les évolutions tarifaires américaines et informent les entreprises françaises.

Site internet : <https://www.douane.gouv.fr/>

La Team France Export

La Team France Export est le rassemblement de toutes les solutions publiques proposées par les Chambres de commerce et d'industrie, Business France, les Régions, les services de l'État et Bpifrance pour faire gagner les entreprises françaises à l'international.

Lancée en février 2018 par le Gouvernement, la Team France Export propose aux entreprises de leur simplifier l'export en **leur dédiant un conseiller référent issu du partenariat CCI, Business France et Bpifrance**, sous l'égide des Régions de France. L'entreprise souhaitant exporter est suivie par son référent qui lui délivre des informations personnalisées et des conseils, notamment sur les opportunités de business. Il lui propose un plan d'action et suit sa mise en œuvre.

Site internet : <https://www.teamfrance-export.fr>

Business France

Entreprise publique de conseil, Business France agit au service de l'internationalisation de l'économie française en accompagnant les entreprises dans leur développement à l'export et en favorisant l'attractivité des territoires pour les

investisseurs étrangers. Grâce à leur présence partout dans le monde, Business France accompagne les entreprises pour décrypter les marchés étrangers, connaître la réglementation appliquée, développer des parts de marché à travers des rencontres acheteurs.

Site internet : <https://www.businessfrance.fr/>

Bpifrance

Bpifrance finance et accompagne les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie, en aide à l'innovation et en fonds propres. Ce faisant, Bpifrance agit en appui des politiques publiques conduites par l'Etat et les Régions. Bpifrance les accompagne dans leurs projets de développement, de transition écologique et énergétique, d'innovation et à l'international.

Bpifrance assure aussi, au nom et pour le compte de l'Etat, les financements à l'export.

Bpifrance propose, en lien avec des cabinets de conseils et des organismes de formation reconnus, des solutions d'accompagnement adaptées aux start-up, TPE, PME et aux ETI.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche et efficace pour les soutenir dans la croissance durable de leur activité.

Membre fondateur de la Team France Export, œuvrant au quotidien aux côtés des entrepreneurs en faveur de leur internationalisation, Bpifrance a conçu un ensemble de solutions sur-mesure au service des projets hors-frontières :

- Accompagnement pour vous former, vous conseiller et vous mettre en relation avec vos pairs ;
- Innovation pour vous aider à identifier les marchés niches ;
- L'Assurance, le Financement et l'Investissement pour consolider votre assise et partir à l'export en toute sérénité.

Site internet : <https://www.bpifrance.fr/nos-solutions/international>

Hopscotch Season (ex Sopexa)

Hopscotch Season (anciennement Sopexa) accompagne depuis plus de 60 ans les entreprises, marques, collectivités et institutions des secteurs Food et Beverage dans le développement et la mise en place de leur stratégie de communication et d'influence à l'international.

Pour créer des stratégies de communication percutantes, Hopscotch Season propose un décryptage approfondi du secteur, des consommateurs et des marchés visés.

HOPSCOTCH dispose aujourd'hui d'un réseau international intégré, avec 40 agences réparties sur 5 continents, permettant une capacité d'intervention dans plus de 60 pays.

Site internet : <https://hopscotchgroupe.com/>

Etudes de consommation : <https://event.businessfrance.fr/etudes-agro/etudes-conso/>

Les Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI)

Conformément au Contrat d'Objectifs et de Performance signé le 15 avril 2019 entre l'Etat et le réseau des Chambres de commerce et d'industrie (CCI), l'accompagnement des entreprises à l'international est l'une des missions prioritaires menées par les CCI.

Les CCI sont positionnées sur deux thématiques à l'international :

- Sensibiliser, informer, rencontrer et animer les entreprises sur les opportunités de l'international

- Qualifier, préparer, projeter et suivre les prospects pour en faire des exportateurs dans le cadre de l'offre Team France Export

Les CCI organisent également des journées d'information, des forums de l'international, des rencontres avec des experts, des mises en relations BtoB.

Dans la plupart des CCI, les experts du **réseau Entreprise Europe** (réseau européen d'appui aux entreprises) accompagnent les entreprises dans la recherche de partenaires commerciaux et l'organisation de contacts d'affaires dans l'Union européenne et au-delà.

Site internet : <https://www.cci.fr/>

Acteurs privés

L'OSCI

L'OSCI est la fédération des sociétés privées dédiées au développement international des entreprises.

L'OSCI a pour ambition de favoriser l'essor des sociétés privées d'accompagnement international, afin de créer une véritable industrie des services d'accompagnement et de commerce international qui repose sur des prestations de conseil, d'externalisation et de négoce.

Les adhérents de l'OSCI interviennent à tous les stades de la chaîne de valeur de l'internationalisation des entreprises françaises. Ils proposent des prestations spécialisées par métier, par zone géographique et/ou par secteur d'activité, de la prospection (diagnostic export) à l'implantation d'un bureau ou d'une filiale à l'étranger.

Site internet : <https://osci.trade/>

Le Medef International

MEDEF International est un **service privé d'accompagnement au développement à l'international**, constitué en association par et pour les entreprises françaises. L'action de MEDEF International intéresse **tous les secteurs d'activité et couvre plus de 120 pays dans le monde** (avec une attention renforcée portée aux pays émergents et en développement).

Medef International évalue les opportunités d'affaires par filières sur différents marchés, organise de nombreuses missions et déplacements pour mettre en relation les entreprises et les décideurs, promeut les solutions françaises pour répondre aux marchés et renforce le réseau d'affaires.

Site internet : <https://www.medefinternational.fr/filiere/pole-agri-agro/>

Les fédérations professionnelles

Une organisation professionnelle représente et défend les intérêts des entreprises exerçant un même métier ou appartenant à un même secteur d'activité.

LES MISSIONS DE L'ANIA :

- Faire connaître et défendre les enjeux de compétitivité des entreprises et promouvoir un secteur stratégique, premier employeur industriel de France.
- Accompagner les entreprises alimentaires dans des démarches de progrès face aux grandes mutations sociétales.
- Promouvoir les entreprises alimentaires et leurs salariés qui s'engagent chaque jour à proposer une alimentation toujours plus saine, plus sûre, plus durable et accessible à tous.

Site internet : <https://www.ania.net/>

Les réseaux étrangers

Le réseau des Chambres à l'international – CCI France International

Fondée en 1907, CCI France International regroupe et anime 125 Chambres de Commerce et d'Industrie Françaises à l'International (CCI FI) dans 98 pays. L'Association CCI France International a pour mission de **rassembler, représenter, coordonner et développer** le réseau des CCI Françaises à l'International. Les services du réseau de CCI FI sont nombreux : information (marché, contacts, learnign expedition), prospecter (test produit/marché, mission, salon), implantation et développement.

Les CCI FI sont différentes des CCI en France mais elles entretiennent des relations privilégiées puisque certains conseillers de la Team France Export (dont la CCI font partie) orientent les entreprises vers les CCI FI.

Site internet : <https://www.ccifrance-international.org/qui-sommes-nous/nos-missions.html>

Les Conseillers au Commerce extérieur (CCE)

Les conseillers du Commerce extérieur (CCE) mettent bénévolement leur expérience au service du développement de la France. Ils exercent au quotidien des actions concrètes en partenariat avec les acteurs publics et privés jouant un rôle dans la promotion et l'appui à l'internationalisation des entreprises françaises. Nommés par le Premier ministre, les CCE sont investis par les pouvoirs publics de quatre missions : éclairer les pouvoirs publics grâce à leurs analyses, révéler les entreprises à l'international, inspirer les jeunes aux métiers de l'international et attirer les investissements en France.

On dénombre pas moins de 4900 CCE répartis dans plus de 150 pays.

Site internet : <https://www.cnccef.org/notre-passion-la-france-notre-mission-le-monde/>